



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 07 novembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 28 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoints au Maire.  
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. VANNUCCI à M. CASTELLANA, M. VOGLIMACCI à Mme BIANCAMARIA, M. BALZANO à Mme OTTAVY, Mme CORTICCHIATO à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. FILONI à M. PUGLIESI, M. KERVELLA à M. MONDOLONI, M. FERRARA à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. CHAREYRE à Mme SICHI, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT

**Etaient absents :**

Mme ZUCCARELLI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

## **Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

L'association « la Maison de l'Europe en Corse », Centre d'Information Europe Direct, a pour mission d'informer les institutions, les acteurs socio-économiques, les socioprofessionnels sur les politiques communautaires, les programmes auxquels il est possible de participer, les transferts d'expérience à mener dans le cadre des politiques régionales européennes. Elle assure aussi, à la demande, une veille informative et une aide aux porteurs de projets.

Par ailleurs, ses missions s'étendent à l'information du grand public, aux animations scolaires et à la mise en œuvre de campagnes de communication sur l'Europe.

Depuis 2014, l'association est devenue « Maison de l'Europe », elle est membre d'EUNET, réseau européen des Maisons de l'Europe et agréée parmi les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Afin de mener à bien ses missions de formation, d'information, d'éducation et d'accompagnement dans l'organisation de journées thématiques à caractère européen sur son territoire, l'association sollicite une subvention de la ville d'Ajaccio.

### **IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'accorder** une subvention à l'association « La Maison de l'Europe en Corse » d'un montant de 10 000 €

**D'autoriser** M. le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville d'Ajaccio et l'association « La Maison de l'Europe en Corse ».

### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu le Code des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L 2231-15 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 4 novembre 2016 ;

#### **DECIDE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

D'accorder une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association « la Maison de l'Europe en Corse » pour l'année 2016.

#### **AUTORISE**

Monsieur le Maire à signer la convention jointe au présent rapport.

**DIT**

Que les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget primitif de l'exercice 2016.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161107-2016\_311-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2016

Publication : 14/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Page 3 sur 3

